# Collaborateur-rice du groupe en charge des relations presse Les Écologistes au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

# PRÉSENTATION DU POSTE ET DU CONTEXTE

Le groupe Les Écologistes, avec 28 membres, forme le premier groupe d'opposition au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis les élections régionales de juin 2021. Les 28 élu·es sont réparti·es dans tous les départements de la région, siègent dans toutes les commissions et dans de nombreux organismes extérieurs, dont l'ensemble des Parcs naturels régionaux par exemple. Les 28 élu·es sont membres des Écologistes, de Génération.s, de Génération Ecologie et une personne est non-encartée.

Missions	Détails	
Partie 1 (60%) – Missions généralistes		
Suivi institutionnel	<ul> <li>✓ Suivi de plusieurs commissions thématiques du conseil régional (répartition faite au sein de l'équipe),</li> <li>✓ Participation à la préparation des assemblées plénières et commissions permanentes,</li> <li>✓ Rédaction de comptes-rendus, de courriers, d'interventions, de questions écrites et d'amendements.</li> </ul>	
Dossiers d'intérêt régional	✓ Recherche, analyse et rédaction sur les dossiers d'intérêt régional.	
Vie du groupe	<ul> <li>✓ Suivi et traitement des correspondances du groupe (courrier, mail, téléphone, agenda, suivi des réunions du groupe et rédaction des comptes-rendus),</li> <li>✓ Appui à l'organisation des formations d'élu·es, et participation à celles-ci.</li> </ul>	
Partie 2 (40%) – Missions spécifiques du poste		
Relations presse	<ul> <li>✓ Développement et animation des relations presse du groupe,</li> <li>✓ Rédaction de communiqués et dossiers de presse,</li> <li>✓ Organisation de points presse, réponses aux sollicitations,</li> <li>✓ Actualisation et suivi de la stratégie de communication du groupe et des plans de communication (en lien avec le collaborateur en charge de la communication et les groupes de travail « communication » et « débat-récit »),</li> <li>✓ Animation et gestion des interactions avec la communauté,</li> <li>✓ Veille médiatique et revue de presse.</li> </ul>	

	CONDITIONS
Type de	Contrat de collaborateur·trice de groupe de type CDD, de 2 ans à temps-
Contrat	plein.
Disponibilité	A partir du lundi 12 janvier 2025.
Rémunération	Rémunération selon profil et expérience, entre 2 000 et 2 300€ net par mois.
Moyens	<ul> <li>Remboursement partiel des abonnements transports (75% dans la limite de 101,75€ par mois) et forfait mobilité durable,</li> <li>Restauration : titres-restaurants de 9 € (participation employeur de 60%) ou restaurant collectif sur place (participation de la collectivité de 5,40€),</li> <li>Contrat collectif prévoyance pour les agents de la Région (au bout du 4ème mois de contrat),</li> <li>Moyens matériels : Bureau, ordinateur portable, téléphone portable,</li> <li>Télétravail possible (jusqu'à deux jours par semaine).</li> </ul>
Lieu de travail	Conseil régional, 101 cours Charlemagne, 69002 Lyon.  Déplacements réguliers dans toute la région, rares en dehors de la région.
Rattachement hiérarchique	Secrétaire général du groupe.

## COMPÉTENCES ET PRÉ-REQUIS

### **CONNAISSANCES SOUHAITÉES:**

- ✓ Fonctionnement des relations presse,
- ✓ Stratégie politique,
- ✓ Ecologie politique.

#### **QUALITÉS REQUISES:**

- ✓ Bon relationnel,
- √ Capacité à travailler en équipe
- √ Gestion des priorités,
- √ Capacités rédactionnelles.

Une première expérience sur un poste similaire serait un plus, toutefois ne pas cocher cette case n'est pas rédhibitoire.

Candidature complète (CV + LM + éventuelles lettres de recommandation - merci de nommer l'ensemble de vos fichiers en commençant par NOM Prénom suivi du nom du fichier, ex : "DURAND Martine CV") à envoyer **avant le mardi 4 novembre 23h59** à Alban PERRET, secrétaire général du groupe : <u>alban@ecologieaura.fr</u>

#### Modalités de recrutement :

- Première étape : entretiens le jeudi 13 novembre,
- Deuxième étape : les personnes retenues réaliseront un exercice d'1h sur le créneau de leur choix,
- Troisième étape : entretiens complémentaires le mardi 25 novembre pour les personnes ayant réalisé l'exercice,
- Réponse fournie le mardi 2 décembre au plus tard.

Sauf contraintes spécifiques, au minimum un des deux entretiens devra avoir lieu en présentiel dans nos locaux au conseil régional.